

# Lettre d'information du Comité stratégique du DLA en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Décembre 2021



## Actualités du Comité stratégique (CoSTRAT) Provence - Alpes - Côte d'Azur : les deux réunions du dernier trimestre 2021

Pour en savoir plus

[Programme APEC ESS 2021 en Provence-Alpes-Côte d'Azur \(Mouvement associatif\)](#)

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le CoSTRAT est composé de cinq acteurs : la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets), la Banque des territoires (Groupe CDC), le Conseil régional, le Mouvement associatif et la Chambre régionale des entreprises d'économie sociale et solidaire (Cress).

### • Le CoSTRAT du 28 Septembre 2021

L'ordre du jour de cette rencontre :

- Le bilan financier intermédiaire du DLA.
- L'organisation des groupes de travail du Comité d'orientation.
- Les préparatifs du séminaire annuel du DLA.
- la présentation de la cartographie des structures d'accompagnement.

### • Le bilan financier intermédiaire du DLA

(Source : extractions ENEE, au 15 septembre 2021)

- **Alpes-de-Haute-Provence** : 44 % de l'objectif en matière de diagnostic est réalisé. Cependant, on observe un écart important entre les réalisations d'ingénieries individuelles (36 %) et celles des ingénieries collectives (107 %, objectif dépassé).
- **Hautes-Alpes** : seulement 35 % de l'objectif est réalisé (7 structures accompagnées sur un objectif de 20) ; au niveau des accompagnements collectifs comme individuels, les réalisations sont très éloignées des objectifs.
- **Alpes-Maritimes** : l'objectif est en passe d'être atteint pour les diagnostics: 80 % des structures éligibles ont bénéficié d'un diagnostic. Toutefois, sur la question des ingénieries, du travail reste à accomplir : 50 % de réalisation sur les ingénieries

individuelles et 35 % sur les ingénieries collectives.

- **Bouches-du-Rhône** : 65 diagnostics ont été réalisés sur un objectif initial de 100. On observe que les accompagnements collectifs marquent le pas (25 %).
- **Var** : les objectifs sont atteints et même dépassés pour les diagnostics (107 %) et l'ingénierie collective (111 %) ; les réalisations en termes d'ingénierie individuelle sont quant à elles encourageantes (58 %).
- **Vaucluse** : deux actions sont reportées et douze accompagnements individuels sont programmés au dernier trimestre. Des difficultés pourraient se faire sentir en termes d'accompagnements collectifs car certains prévus l'an dernier n'ont aujourd'hui plus d'intérêt.

L'enveloppe complémentaire de 119 000 euros viendra abonder le fonds dédié aux accompagnements collectifs, à l'adresse de structures identifiées comme ayant besoin d'un accompagnement renforcé.

Il est préconisé de réaliser une campagne de communication sur les accompagnements collectifs en ciblant les zones les plus en difficulté telles que la Roya, Brignoles...

- **L'organisation des groupes de travail du Comité d'orientation**

Lors de la réunion d'installation du Comité d'orientation du DLA, la Cress et LMA se sont portés volontaires pour animer deux groupes de travail : le premier sur l'impact de la **transition écologique** sur les structures de l'ESS de nos territoires ; le deuxième, relatif à l'impact du **plan de relance** dans l'ESS.

Les axes de travail retenus pour l'animation de ces ateliers, sont les suivants :

- La Transition écologique engendre-t-elle des difficultés financières, techniques, dans les structures de l'ESS que vous connaissez /accompagnez, si oui lesquelles ? La Transition écologique engendre-t-elle des opportunités de développement que vous connaissez, si oui lesquelles ?
- Les structures de l'ESS cibles du DLA se saisissent-elles des mesures du plan de relance ? Comment le DLA peut-il accompagner les structures à se saisir du plan de relance ?
- En 2022, si le DLA devait mener des actions spécifiques, qu'elles seraient-elles ?

Les principaux enseignements tirés des ateliers seront présentés lors du CoSTRAT de décembre 2021.

- **La préparation du séminaire annuel du DLA**

Sur proposition de la Cress et de la Dreets, les thématiques retenues pour le séminaire annuel du DLA sont :

- Travailler sur l'écosystème d'accompagnement : interconnaissance des acteurs et amélioration de la coordination des parcours d'accompagnement des structures.
- Valoriser le dispositif ; préparation des 20 ans du DLA ; échanges dans le cadre d'un atelier de travail autour du sujet suivant : « coopération, mutualisation : une réponse pour la relance économique en région ».

- **la présentation par le Carif-Oref de la cartographie des structures d'accompagnement à l'ESS**

Fin septembre, 34 structures ont répondu à la consultation du Carif-Oref et ont renseigné leur fiche d'identité.

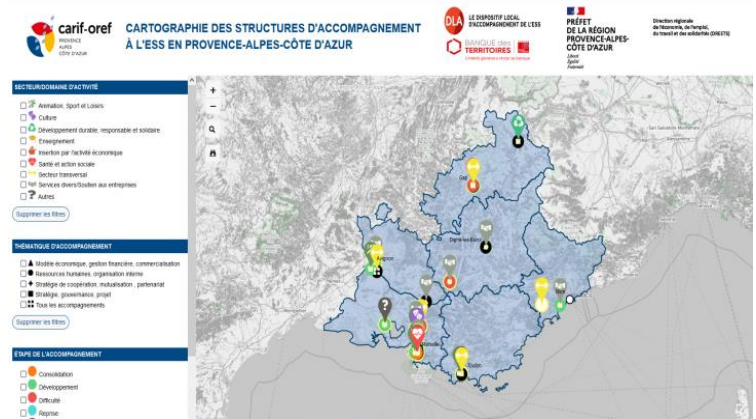
Une problématique est apparue lors de cette phase d'interrogation : les structures éprouvent des difficultés à se positionner sur un nombre restreint de dimensions de l'accompagnement et ont tendance à se placer partout. Ce constat doit inciter les structures à questionner et recentrer leur offre de service : « on ne peut pas être bon en tout ».

Il est convenu que le Carif-Oref sollicitera les membres du CoSTRAT afin qu'ils abondent cette base adresse et participe à la requalification, dans la mesure du possible, des éléments retournés dans les fiches identité.

Le développement de l'outil est planifié sur une durée trois ans, et vise l'intégration de 150 structures.

La Région propose de revenir vers l'équipe du Carif-Oref début, 2022, en vue d'une nouvelle contribution de la Région : les lauréats du nouvel appel à projet MPE 2022 viendront ainsi alimenter la base adresse.

La cartographie sera présentée lors du séminaire annuel du DLA du 16 décembre 2021.



- **Le CoSTRAT du 7 décembre 2021**

L'ordre du jour de cette rencontre :

- Restitution des ateliers du Comité d'orientation
- Propositions de Géraldine ROGIER concernant le projet des enjeux et des impacts du plan de relance et des appuis à la transition écologique

- **Restitution des ateliers du Comité d'orientation**

Trois constats sont ressortis des groupes de travail menés par la Cress et le Mouvement Associatif sur les thématiques du plan de relance et de la transition écologique :

- Les appels à projets de *France Relance* et *UrgencESS* représentent une offre complexe et dense que les structures du DLA mobilisent peu.
- La prépondérance des crises de facteur humain.
- La Transition écologique est un levier des autres transitions : numérique, sociale et sociétale.

- **Propositions de Géraldine ROGIER (DLAR) concernant le projet des enjeux et des impacts du plan de relance et des appuis à la transition écologique**

*Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la réponse à un appel à projets national « Initiatives territoriales » lancé en 2021. L'objet du projet est de renforcer les compétences en matière de digitalisation des activités des structures de l'ESS, mais aussi des pilotes du DLA en région.*

En 2022, les priorités du DLA auront trait :

- aux structures d'insertion par l'activité éco

nomique (SIAE) et entreprises adaptées (EA), **comme à la transition énergétique dans tous les territoires de la région ;**

- à la culture, au sport, à l'aide à la personne en Vaucluse ;
- à la professionnalisation des associations dans les Alpes-de-Haute-Provence.
- dans une moindre mesure, aux pôles territoriaux de coopération économique (PTCE).

Un travail de développement d'une stratégie d'offres, partant des besoins communs aux territoires (en travaillant l'aspect coopératif) est retenu pour dégager des besoins spécifiques aux territoires les plus en difficulté.

Dans ce cadre, le projet de **DLA différencié**, adapté à ces derniers sera à l'étude et les axes de travail seront à consolider lors des dialogues de gestion avec les DDETS en 2022.

Les DLA départementaux feront remonter, de manière qualitative, les **besoins non couverts** du dispositif d'ici fin 2021.

Suite à ces propositions,

- une démarche d'**accompagnement collectif des structures de l'ESS à la transition numérique** sera initiée au premier semestre 2022 ;
- une **expérimentation d'acculturation numérique du CoSTRAT** est à l'étude, auquel le CRDLA Numérique serait associé.

La deuxième proposition serait une expérimentation d'acculturation numérique à destination du pilotage du dispositif et plus précisément la mise en place de nouveaux usages pour fluidifier le pilotage du dispositif en région

Au préalable de cette action, un questionnaire de recueil des besoins des membres du CoSTRAT sera adressé par le Carif-Oref ; consultation qui sera suivie d'un temps d'échange.

## Chiffres-clés : activité générale du DLA en Provence – Alpes – Côte d'Azur

ENEE – Convention débutant en 2021 (22/09/2021)

### Structures diagnostiquées, accompagnées

	Diagnostiquées	Bénéficiaires d'une ingénierie
<b>DLA Alpes-de-Haute-Provence</b>	15	17
<b>DLA Hautes-Alpes</b>	8	4
<b>DLA Alpes-Maritimes</b>	26	13
<b>DLA Bouches-du-Rhône</b>	94	39
<b>DLA Var</b>	32	26
<b>DLA Vaucluse</b>	24	9
<b>DLA Régional</b>	4	1
<b>Total</b>	<b>203</b>	<b>108</b>

### Emplois relevés dans les structures diagnostiquées, accompagnées

	Nombre de structures	Effectifs			dont Emplois aidés		
		Total	CDI	CDD	Total	CDI	CDD
<b>DLA Alpes-de-Haute-Provence</b>	19	178	109	69	6	1	5
<b>DLA Hautes-Alpes</b>	7	49	29	20	7	0	7
<b>DLA Alpes-Maritimes</b>	21	607	143	464	291	3	288
<b>DLA Bouches-du-Rhône</b>	72	1 450	681	769	48	6	42
<b>DLA Var</b>	16	217	106	111	14	3	11
<b>DLA Vaucluse</b>	18	613	146	467	43	1	42
<b>DLA Régional</b>	2	13	13	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>155</b>	<b>3 127</b>	<b>1 227</b>	<b>1 900</b>	<b>409</b>	<b>14</b>	<b>395</b>

**Précaution :** Les structures concernées sont les structures bénéficiaires au titre de l'avenant à la convention DLA débutant au cours de l'année considérée et ayant bénéficié d'au moins un relevé d'emplois. Les données du dernier relevé d'emplois effectué sont utilisées ici. Une structure bénéficiaire pour laquelle aucun relevé d'emplois n'a été effectué ne sera donc pas décomptée ici.

## #Covid-19 : où en sont les associations de la région un an après ?

Du 30 mars au 16 mai 2021, Le Mouvement associatif, le Réseau national des maisons des associations et recherches et solidarités en lien avec le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports ont réalisé une enquête auprès 574 responsables d'associations de notre région.

Les structures sondées sont de tailles diverses et œuvrent dans différents secteurs.

En voici les principaux résultats :

### • Les impacts de la crise

Les difficultés liées à la crise sanitaire ayant impacté l'activité des associations sondées sont principalement :

- La perte de contact avec certains bénévoles du fait de l'arrêt ponctuel des activités de l'association (62 %) ;
- L'impossibilité pour des bénévoles de mener leurs actions avec des locaux et des installations inaccessibles (58 %) ;
- L'arrêt d'activité de certains bénévoles par crainte du virus (32 %).

De l'avis des sondés, les ressources et les charges des associations qui ont été les plus affectées par la crise sont : la baisse des ressources provenant des cotisations (61 %), et une perte de revenus d'activité significative (42 %).

Après une année de crise, 35 % des acteurs interrogés font part de partenariats publics « globalement maintenus, sans changement », contre 25 % déclarant que ces derniers « se sont plutôt affaiblis ». La situation s'inverse en ce qui concerne les partenariats privés (respectivement 20 % et 32 %).

### • La situation des associations

La majorité des répondants jugent que la situation générale de leur association (actions, missions, projets) depuis le début de l'année 2021 est difficile (55 %).

Concernant le bénévolat (nombre, disponibilité, savoir-faire...), près de la moitié (47 %) des sondés déclarent que la situation de leur association est difficile. À noter que 45 % d'entre eux jugent que la situation financière de leur structure est bonne.

### • Les préoccupations

Les préoccupations immédiates, concernant le déroulement des activités de ses associations des acteurs enquêtés, sont majoritairement :

- La réouverture des structures d'accueil ou des locaux mis à disposition pour mener à bien leurs activités (69 %).
- La nécessaire adaptation des activités face à une situation qui peut perdurer (64 %).
- La reprise ou la poursuite des relations avec les adhérents (59 %).

La remobilisation des bénévoles est aussi un sujet pour près de la moitié des répondants à l'enquête.

### • Les besoins des associations

Les besoins jugés prioritaires par associations consultées ont surtout trait : à la confirmation des subventions annoncées ; au versement d'une aide financière exceptionnelle au regard de la situation ; une aide à la communication pour (re)donner de la visibilité à leurs actions. Les structures sont aussi fortement demandeuses de locaux plus adaptés et de matériel informatique.

Les trois principaux sujets d'inquiétudes des participants sont :

- Le maintien du lien avec les bénéficiaires/adhérents de l'association (64 %) ;
- La diminution du nombre d'adhérents (62 %) ;
- La situation financière (40 %).

### • Et demain ?

D'ici la fin de l'année 2021, près de la moitié (46 %) des répondants envisagent de nouveaux projets ou une extension de leurs activités actuelles.

64 % des structures sondées ne pensent pas réorienter significativement leur projet associatif et leur plan d'actions, dont 38 % évoquent toutefois quelques changements à opérer à la marge, jugés comme indispensables.

Plus de la moitié (54 %) des associations ayant participé à l'enquête se montrent favorables à des rapprochements avec d'autres associations : 25 % avec des coopérations nouvelles ou renforcées, 25 % en recherchant des mutualisations utiles, seulement 4 % favorables à un rapprochement sans écarter l'idée de fusion. Près d'un quart (23 %) n'envisagent pas cette possibilité, compte tenu de la spécificité de leur structure.

Retrouvez tous les résultats détaillés à cette adresse : [https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/provence\\_lpscotedazur\\_198363699.pdf](https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/provence_lpscotedazur_198363699.pdf)